

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

CANTON  
LUMBRES

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six  
le LUNDI 22 JUIN à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 16 Juin 2026  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération**  
**N° 2026/49**

**Etaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Mesdames DUBOIS Virginie (proc. M. COLLIEZ Jacques), LEPINE Claudine (proc. Mme DELRUE Joëlle).  
Messieurs BONNAIRE Serge (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), QUENON Sylvain (proc. M. QUAGEBEUR Jean-Philippe).

Absent excusé : Monsieur HANSSE Thierry.

### **OBJET : RECRUTEMENT DE PERSONNEL CONTRACTUEL A TITRE TEMPORAIRE**

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, afin de pallier les absences pendant la période estivale et assurer la bonne continuité des services, de procéder à la création de :

- 3 postes d'Adjoints Techniques à temps complet du 1<sup>er</sup> Juillet 2026 au 31 Juillet 2026,
- 3 postes d'Adjoints Techniques à temps complet du 1<sup>er</sup> Août 2026 au 31 Août 2026.

Ceux-ci seront rémunérés sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Adjoint Technique Territorial.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 23/06/2026

Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**



La Secrétaire,  
**Céline DELATTRE.**

